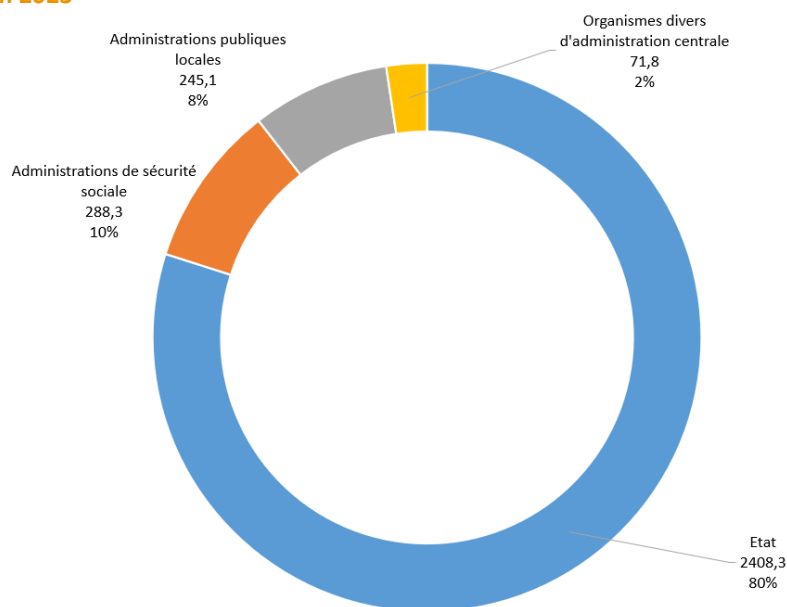


# Fiche Repères Dettes publiques

## Répartition de la dette publique par administration En 2023



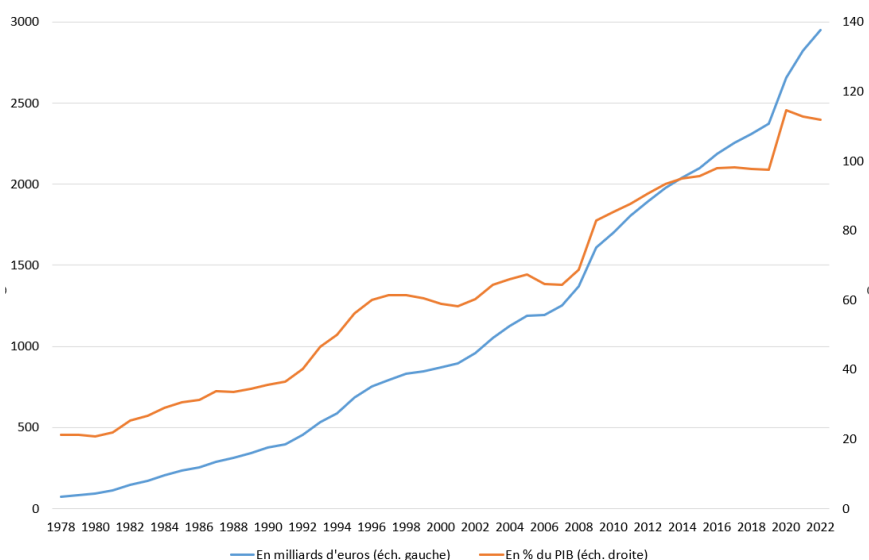
La dette publique regroupe la dette contractée par :

- l'État et les organismes divers d'administrations publiques (par exemple Université, CNRS etc.),
- la Sécurité sociale dont l'assurance retraite,
- les collectivités territoriales.

Source : Insee

Fin mars 2023, la dette publique s'élève à 3 013,4 milliards d'euros. La dette de l'État en constitue la plus grande part (2 408,3 milliards d'euros et 71,8 milliards pour les organismes d'administration centrale). La dette des collectivités locales s'élève à 245,1 milliards d'euros tandis que celle de la Sécurité sociale atteint 288,3 milliards d'euros.

## Évolution de la dette publique de 1978 à 2022 En milliards d'euros (à gauche) et en % du PIB (à droite)



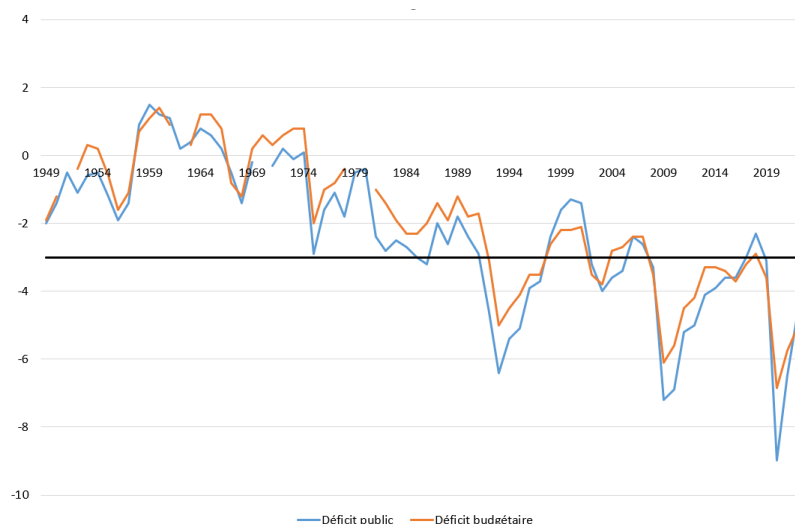
La dette publique peut également être exprimée en % du PIB. Au delà de 100 %, cela signifie que l'endettement public est supérieur à la richesse nationale créée chaque année.

Attention, si la dette est un stock, le déficit est un flux. La dette est donc le résultat de l'accumulation de déficits sur plusieurs années.

Source : Insee

La dette publique de la France n'a cessé de progresser depuis la fin des années 1970. Elle a particulièrement augmenté à l'occasion des crises de 2007-2008 (crise des *subprimes*) et de 2020 (pandémie de Covid-19).

## Évolution comparée du déficit public et du déficit budgétaire En % du PIB



**Rappel :** le **déficit public** correspond à un solde négatif du budget des administrations publiques. Le **déficit budgétaire** correspond quant à lui à un solde négatif du budget de l'Etat.

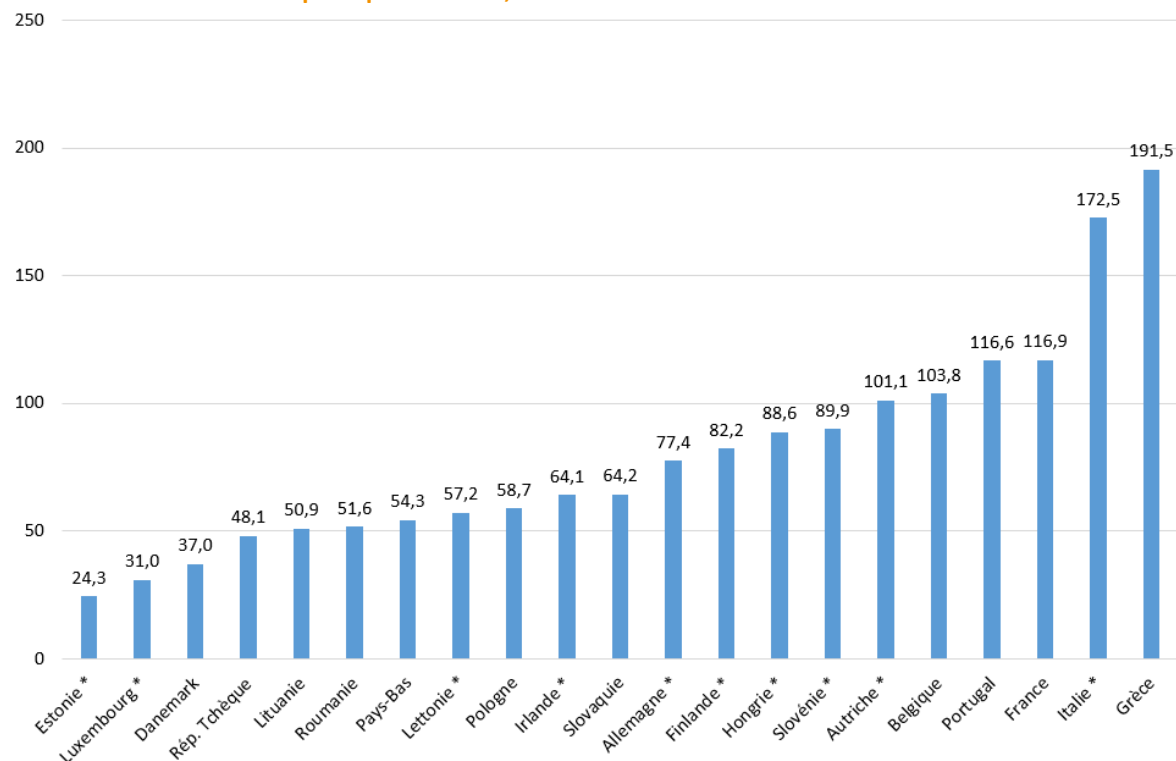
Selon le Pacte de stabilité et de croissance adopté en 1997 par les chefs d'États et des gouvernements européens (dont la France), le déficit public ne doit pas dépasser 3 % du PIB pour l'ensemble des administrations publiques.

Source : Insee

Entre 1949 et 1991, le déficit public n'a jamais dépassé le seuil de 3% du PIB. À partir de 1992, il excède cette limite symbolique pour atteindre 6,4 % du PIB en 1993. Ce « record » est effacé lors de la crise financière de 2007-2008, puis lors de la pandémie de Covid-19. En 2020, le déficit public s'est ainsi élevé à 9 % du PIB.

## Comparaisons européennes

### Dettes des administrations publiques en 2022, en % du PIB



Source : OCDE

En 2022, la France présente une dette des administrations publiques supérieure à celle constatée en moyenne dans les pays européens. Elle s'élève, selon la définition retenue par l'OCDE (qui diffère de celle utilisée par l'INSEE), à 116,9 % du PIB.

(\*) Données 2021

## Aller plus loin

### La finance pour tous :

La dette publique : <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/economie-francaise/comptes-publics/la-dette-publique/>

Le site de l'Insee : <http://www.insee.fr/fr/>

OCDE : <https://data.oecd.org/fr/gga/deficit-des-administrations-publiques.htm>